



# Poney-Club & Centre Equestre DE CHAVILLE



[chaville@equivil.fr](mailto:chaville@equivil.fr)



[www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

7 Rue de l'Etang Saint Denis 92 370 CHAVILLE ☎ 01 41 15 15 15

gestion : Poclax, 22 Grande rue 95460 Ezanville, ☎ [equivil@equivil.fr](mailto:equivil@equivil.fr), N° intracommunautaire FR 95 320 877 418 00014

2 0 2 1 / 2 0 2 2

## Bienvenue au club



Les poneys et  
les chevaux  
vous attendent  
pour découvrir  
l'équitation et le  
monde du  
cheval.

### COTISATION EQUIVIL + LICENCE FFE + ASSURANCE

- 50€. A régler une fois par an

### FORFAIT AUTOMNE-HIVER

- du lundi 30 aout au 13 mars  
hors vacances scolaires

Tarifs : Poney : 470 € Cheval : 590 €

### FORFAIT HIVER PRINTEMPS

- du lundi 14 mars au 30 juin  
hors vacances scolaires

Tarifs : Poney 310 € Cheval : 380 €

### FORFAIT + TROIS SAISONS = équitation à volonté

Tarifs : Poney : 660 € Cheval : 840 €

Du 31 aout au 30 juin hors vacances scolaires

Ce forfait permet de monter à cheval gratuitement en +.

Des « séances + » sont programmées chaque semaine sur des thèmes différents: remise à niveau, libres, promenades, etc. elles sont accessibles à des cavaliers de tous niveaux qui peuvent s'inscrire à une séance + selon les places disponibles.

*Voir notre offre « poney découverte » sur [equivil.fr](http://equivil.fr)*

### OPTION ANNULATION

Option pour le remboursement suite à l'arrêt définitif +100€

### SPECIAL DECOUVERTE POUR GROUPE

10 séances par trimestre aux horaires scolaires

Tarifs pour le groupe : Poneys: 880 € Cheval: 980 €

### LES TARIFS comprennent sur facture détaillée:

L'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA  
et l'encadrement équestre à 20% de TVA

### REGLEMENT par chèque bancaire ou ANCV

à l'ordre de C E C ou Centre Equestre de Chaville

### RENDEZ-VOUS CAVALIER

Prénom/Nom :

Heure :

Jour :

### RECU POUR REGLEMENT D'EQUITATION

Prénom/Nom de la personne ayant réglée:

Mode de règlement :

Montant :

**Vous avez été accueilli et votre règlement a été encaissé par :**



# Poney-Club & Centre Equestre DE CHAVILLE

Horaires prévisionnels des séances sur [equivil.fr](http://equivil.fr)

## Plein d'activités le dimanche et à toutes les vacances

Stages de découverte, passage des galops, promenades, compétitions, animations...

Tout sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr)

Retrouvez-nous sur  
**facebook**  
**chaville-equivil**



## Séjours pour les 6/14 ans aux vacances scolaires



En Sologne

## À la ferme d'Otefond

Stage équestre en pleine nature

Aller et retour Paris Porte  
Maillot

Renseignements et inscriptions auprès  
du club ou au secrétariat:

22 Grande Rue, 95 460 Ezanville

Tout sur [www.equivil.fr](http://www.equivil.fr) « Otefond »

☎ 02 54 83 86 69 ✉

[otefond@equivil.fr](mailto:otefond@equivil.fr)

## REGLEMENT INTERIEUR

- ◆ Le port du casque protecteur conforme aux normes en vigueur est obligatoire.
- ◆ Il est recommandé d'être à jour de ses vaccinations.
- ◆ Il est reconnu que les avis médicaux sont effectués et favorables à la pratique de l'équitation
- ◆ La durée des séances est d'environ +/- 50 minutes
- ◆ Tout accident survenant hors des séances d'équitation ne saurait incomber au club.
- ◆ les tarifs sont établis pour l'année scolaire et comprennent l'accès et l'usage des installations sportives à 5.5% de TVA et l'encadrement sportif à 20% de TVA
- ◆ Les conditions de participations aux compétitions et aux animations sont affichées au club
- ◆ A la fin du forfait, le rendez-vous est supprimé automatiquement.
- ◆ En cas de fermeture du club pour cause de toute force majeure, des solutions de remplacement sont proposées
- ◆ Hors l'option annulation définitive du forfait, en aucun cas, l'inscription, le forfait et les autres prestations réservées ne sont remboursables, même en cas de désistement ou de force majeure indépendante du centre équestre.
- ◆ Les séances non effectuées à l'initiative du cavalier sont définitivement perdues.
- ◆ Une inscription prise en mai/juin, peut être annulée par écrit avant le 1<sup>er</sup> septembre suivant
- ◆ Les chiens sont interdits dans l'enceinte du club.
- ◆ il est interdit de fumer dans l'ensemble des installations équestres

Les conditions d'Assurance Cavalier Individuelle Accident et Responsabilité Civile sont définies sur la Licence Fédérale et affichées au club